

Chargé.e de mission planification urbaine

- Catégorie A – Filière administrative ou technique

(Direction de l'aménagement)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 87 communes et près de 112 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Loire Forez agglomération est dotée depuis 2015 de la compétence document d'urbanisme, ce qui lui confère la mission d'élaboration d'un PLU intercommunal, ainsi que de conduire les procédures liées aux évolutions des documents d'urbanisme en vigueur.

Positionné.e au sein du pôle développement et aménagement du territoire, vous piloterez et conduirez des procédures de planification urbaine à l'échelle communale, portées par la collectivité, et participerez à l'élaboration d'un PLU intercommunal.

Missions principales :

Placé sous l'autorité hiérarchique de la directrice de l'aménagement, vous serez chargé.e des missions suivantes :

- Participer à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- Piloter, en lien avec les communes concernées, les procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux
- Apporter une expertise technique et méthodologique pour aider à la décision politique
- Assurer la veille juridique dans les domaines de l'urbanisme et de la planification urbaine
- Suivre les marchés publics liés aux procédures de planification (suivi technique, réglementaire et financier)
- Préparer les décisions et délibérations liées aux procédures de planification urbaine
- Intervenir en appui à l'ensemble des services de LFA, sur le volet urbanisme des projets portés par l'agglomération

Profil :

Expérimenté.e, vous maîtrisez les enjeux en matière d'aménagement et de développement des territoires et les moyens de les traduire de façon juridiques et réglementaires (code de l'urbanisme), dans les documents de planification urbaine. Vous maîtrisez les procédures d'évolution de ces documents. Vous connaissez les principales applications du code des marchés publics.

Vous êtes en capacité de :

- Conseiller les élus dans leurs réflexions et leurs choix en matière d'urbanisme et de planification
- Respecter les obligations réglementaires et les délais dans le cadre des procédures d'évolution des documents de planification
- Rédiger de notes de décisions, des délibérations, des arrêtés...

Vous avez des qualités en termes de

- Rigueur et fiabilité

- Respect de la confidentialité des sujets que vous traiterez
- Ecoute et compréhension des enjeux exprimés par les partenaires et les élus des communes

Une bonne pratique des outils bureautiques est demandée. Aptitude au travail avec un SIG et à la lecture de plans requises. Vous avez le sens du travail en équipe, du respect des procédures, un esprit méthodique et une certaine capacité d'adaptation. Expérience recommandée.

Caractéristiques du poste :

- Poste temporaire à temps complet à pourvoir à partir de mars 2022 jusqu'à septembre 2022, avec possibilité de prolongation de 6 mois.
- Recrutement dans les grades d'attaché et ingénieur.
- Régime indemnitaire + titres de restauration + CNAS.
- Poste basé à Montbrison, à temps complet.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 12 janvier 2022** aux coordonnées ci-dessous :

Loire Forez agglomération
A l'attention de Monsieur le Président
17, boulevard de la préfecture
CS 30211
42605 Montbrison

Ou par mail : recrutement@loireforez.fr

Merci d'indiquer lors de votre candidature la référence suivante : Chargé.e de mission planification urbaine

Les entretiens de recrutement auront lieu le 7 février 2022.